



DISPOSITIF APPUI AU PLAN CADRE 2015-2018

CHEF DE PROJET DEVELOPPEMENT DURABLE

FORMATION : CHEF DE PROJET DEVELOPPEMENT DURABLE

Ce dispositif est dédié aux chefs de projet Développement durable. Ils y trouveront les outils et méthodes pour mener à bien leurs projets. Il s'agira pour ces stagiaires d'assurer la compréhension des enjeux et concepts de la RSE, de formuler un diagnostic et de formaliser un plan d'actions.

Ce dispositif est composé d'un module à distance et d'un module en présentiel

Programme

MODULE A DISTANCE

Il dure 60 minutes. Il se présente sous la forme de 3 séquences thématiques d'une durée de quinze minutes chacune. Ces séquences alternent des concepts Développement durable, des vidéos explicatives et des questions de contrôle afin de s'assurer de la bonne assimilation des contenus du module par le stagiaires.

Séquence 1 – Le développement durable.

Séquence 2 - La contribution de l'institution au développement durable : RSE.

Séquence 3 - La RSE : démarches, outils et témoignages.

MODULE EN PRESENTIEL

Il dure 3 jours et se déroule comme suit :

JOURNÉE N°1 - INTERVENTION D'UN PREMIER CHEF DE PROJET DEVELOPPEMENT DURABLE

Séquence 1 - Introduction

1. Accueil des stagiaires
2. Présentation du programme
3. Introduction du formateur vacataire institutionnel n°1.

Séquence 2 – La RSE, du global au local

1. Rappel des points abordés dans le module en e-learning
2. Le développement durable et la RSE : les origines
3. Le développement durable et la RSE : les liens avec les Plans cadres
4. La terminologie interbranche du Plan cadre
5. Les liens entre les COG et le Plan cadre

Séquence 3 – Le chef de projet et le cadre réglementaire

1. Les cadres réglementaires
2. Les facilitateurs
3. Les sources documentaires
4. Point de vigilance sur le périmètre d'action du Chef de projet

Séquence 4 – Le chef de projet et l'outil national Perl's

1. Partager un langage commun
2. Les fonctionnalités de base de Perl's, v.3
3. Le Guide de l'utilisateur.

Séquence 5 – Le chef de projet et le cadre réglementaire et son réseau interne

1. Perl's et les parties prenantes internes
2. Repérer les parties prenantes internes.

Séquence 6 – La responsabilité sociétale de son organisme

1. Faire un état des lieux
2. Evaluer le niveau d'implication de son organisme dans la RSE

Séquence 7 – Le plan d'action développement durable

1. Sécuriser son plan d'action : comment ?
2. Déployer un plan d'action (cas du PA qui se meurt et qu'il faut reprendre)

JOURNEE N°2 - INTERVENTION D'UN SECOND CHEF DE PROJET DE BRANCHE

Séquence 8 – Réveil pédagogique

1. Mise en perspective des connaissances acquises la veille
2. Introduction du formateur vacataire institutionnel n°2

Séquence 9 – Plan d'action développement durable

1. Présentation du plan d'action et de l'axe majeur sur lequel il repose
2. Le contexte du plan d'action
3. Les liens du plan d'action avec les autres dimensions du développement durable
4. L'équipe projet
5. Les outils du chef de projet développement durable
6. La communication autour du projet

Séquence 10 – Plan d'action développement durable : Les outils du chef de projet dd

Séquence 11 – Plan d'action développement durable

1. La communication autour du projet développement durable
2. Les acteurs de la communication
3. Les outils de la communication

Séquence 12 – Mise en situation de A à Z : Activités en sous-groupes : études de cas

JOURNEE N°3 ECHANGES DE PRATIQUES AVEC DES CHEFS DE PROJET DEVELOPPEMENT DURABLE

Séquence 13 – Réveil pédagogique

1. Mise en perspective des connaissances acquises la veille
2. Introduction des retours d'expérience animés par des Chefs de projet développement durable de la Sécurité sociale

Séquence 14 – La RSE et la dimension sociale interne du Plan cadre 2015-2018

1. Les protocoles d'accords, le Plan cadre et la RSE
2. Les trois enjeux RSE dans le Plan cadre

Séquence 15 – Les retours d'expérience des Chefs de projet développement durable de la Sécurité sociale.

INTERVENANT

- Consultant formateur institut 4.10.

EVALUATION

- Evaluation de la satisfaction stagiaire et de l'atteinte des objectifs pédagogiques